

Journée d'information : Diffusion de références techniques en arboriculture fruitière biologique

Les références variétales du GRAB

Objectifs

Bénéficier de références de choix variétal et de conduite technique pour les vergers bio

Contenu

Dans l'Hérault, si l'Agriculture Biologique connaît un développement important ces dernières années, la filière « Fruits Bio » connaît un essor très limité. La plupart des surfaces de fruitiers engagées en bio correspondent plutôt à des petites plantations de fruitiers pour la diversification des maraîchers. L'absence de vergers bio productifs dans l'Hérault conduit à une situation de rareté de l'offre, reconnue par l'ensemble des opérateurs de la filière.

Du point de vue des producteurs, l'accès aux références d'itinéraires techniques de production en arboriculture fruitière est très insuffisant et la conduite de vergers bio est perçue comme trop risquée. Cependant, la demande locale en fruits bio est si importante que des conversions de vergers bio et des nouvelles plantations sont envisagées par plusieurs producteurs.

Dans le même temps, le GRAB (Groupement de Recherche en Agriculture Biologique) travaille à l'acquisition et à la diffusion de références techniques destinées aux producteurs bio.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/2012

Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

journée réservée aux adhérents du
CIVAM Bio 34

Plus de renseignements

CIVAM Bio 34 - Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES
Cedex

Tél. : 04.67.06.23.90 - Fax :

04.67.06.55.75

<http://www.civamagrobio34.asso.fr>

<http://www.bio34.com>

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

01 janv 2012

09:00 - 17:30

date à préciser

34400 Vérargues

Gilles Libourel, GRAB

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au

Bulletin d'inscription

Nom _____

fond de formation, les personnes en démarches d'installation
doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Prénom _____

Adresse : _____
--

Code postal : _____

Commune _____
--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))